

Légende

Zonage

U

LIMITE DE ZONE

Prescriptions surfaciques

EMPLACEMENTS RESERVES

TRAME ZONES HUMIDES

Prescriptions ponctuelles

ELEMENTS DU PAYSAGE A PROTEGER

BATI POUVANT FAIRE L'OBJET D'UN CHANGEMENT DE DESTINATION

Prescriptions linéaires

LINEAIRES CONCERNES PAR DES HAIES A PROTEGER

BANDE D'IMPLANTATION PAR RAPPORT AUX VOIES CLASSEES

GRANDE CIRCULATION

Informations linéaires

PERIMETRE VOIE BRUYANTE

Plan : 1/5000e

0

250

500 m

Département des Deux-Sèvres

COMMUNE DE SAINT-GERMIER

PLAN LOCAL D'URBANISME

APPROUVE LE 01/12/2017

4b

Est

PLAN DE ZONAGE - Partie Est

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal du 01/12/2017 approuvant le Plan Local d'Urbanisme

Le Maire, Jean-François LHERMITTE

